

OBSERVATOIRE DES URGENCES D'ALSACE (ORUDAL) ET RESEAU DES URGENCES D'ALSACE (RESURAL)

Journée des DIM d'Alsace - 2013

Dr J.C. Bartier, Ch.Hecker
(resural.coordonateur@gmail.com)

Réseau des Urgences en Alsace

Haguenau, Avril 2013

Au programme...

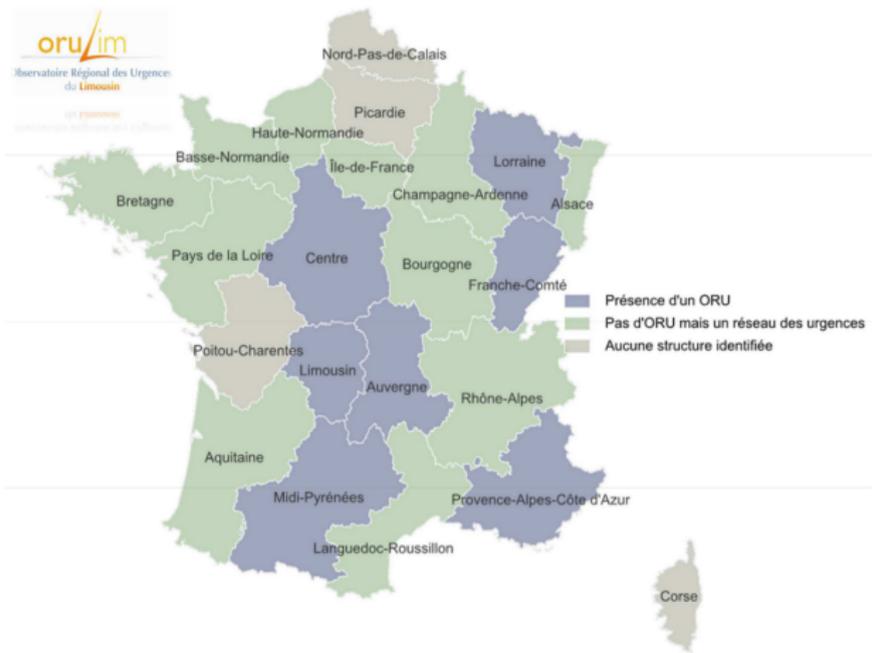
- 1 Introduction
- 2 Organisation des Réseaux et Observatoires des urgences en France
- 3 RESURAL
- 4 Missions confiée à Resural

- 1 Introduction
- 2 Organisation des Réseaux et Observatoires des urgences en France
- 3 RESURAL
- 4 Missions confiée à Resural

Historique

- 2000 : création du GIP ORUMIP
- 2002 : expérimentation RPU (E.Couty)
- 2003 : canicule
- Juin : 2004 : mise en place du réseau OSCOUR® (Organisation de la Surveillance Coordonnée des Urgences)
- 2006 : INVS publie la version définitive des RPU
- 2007 : création des réseaux d'urgences (circulaire)
- 2008 : création de Résural
- mars 2012 : Haut conseil de la santé publique demande de systématiser les RPU et de les intégrer au PMSI

Carte



- 1 Introduction
- 2 Organisation des Réseaux et Observatoires des urgences en France
- 3 RESURAL**
- 4 Missions confiée à Resural

Organisation

- Structure associative (droit local)
- Circulaire DHOS/O1 no 2007-65 du 13 février 2007 relative à la prise en charge des urgences (SU,SAMU,SMUR)
- En sont membres tous les établissements d'Alsace (public, privé, PSPH) ayant l'autorisation de faire fonctionner un service d'urgence adulte et pédiatrique
- financement : cotisation des établissements et ARS
- missions :
 - animation du réseau
 - analyse de l'activité d'urgence (ORUDAL) notamment par le biais de l'étude des RPU

Organisation

L'activité du réseau s'articule autour de trois pôles :

- un comité de pilotage
 - constitué par les **correspondants Resural**
- une instance collégiale qui remplit la fonction d'observatoire des urgences en Alsace (ORUDAL)
 - Direction des établissements concernés
 - ARS
 - CIRE Est
- un groupe de prospective

L'animation de ces pôles est confiée au coordinateur du réseau

- 1 Introduction
- 2 Organisation des Réseaux et Observatoires des urgences en France
- 3 RESURAL
- 4 Missions confiée à Resural

Lettre de mission (ARS) du 28/03/2013

- **100%** des structures des urgences autorisés produisent des RPU d'ici fin 2013
- La signature d'une **convention** entre Résural et les établissements producteurs de données pour le recueil, stockage et analyse des données.
- La rédaction et la mise en place d'une **charte qualité** (fin juin 2013)
 - cette charte décrit la méthodologie et les contrôle qualité mis en place
- Une première restitution fin 2013 de l'analyse des données RPU produites par les services des urgences
- la mise en place du **comité de coordination** tel que défini dans la note de cadrage
- la mise en place et l'animation de l'*instance collégiale régionale*, c'est-à-dire l'**Observatoire régional des urgences d'Alsace** *ORUDAL* dès juin 2013.

Lettre de mission (ARS) du 28/03/2013 (suite)

- l'ouverture du **portail Résural** qui est finalisé afin de permettre les échanges entre les professionnels de santé et l'information en direction des professionnels et du public.
- l'**harmonisation des pratique** : cette mission est également primordiale et doit permettre
 - d'élaborer ou de réactualiser des **protocoles de prise** en charge
 - de mettre en place des **revues de morbi-mortalité** avec ses mesures correctrices
 - de mettre en place des **EPP**
 - Les thématiques prioritaires sont les **AVC**, les **transports hélicoptérés**.

Bilan 2012

- 10 établissements sur 14 remontent des RPU
- environ 145.000 RPU recueillis en 2012
- recrutement d'un médecin coordonateur à mi-temps (janvier 2013)
- recrutement d'une assistante à mi-temps (février 2013)
- installation au pôle logistique des HUS (en cours...)
- première réunion des référents en mai 2013

MERCI POUR VOTRE ATTENTION